



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

Liberté
Égalité
Fraternité

La Section Régionale Interministérielle
d'Action Sociale Grand Est vous propose



samedi 23 mai 2026

120 places
pour les **Finales**
(Double et Simple)
en **Catégorie Gold.**

Finale du Double : 11h30
Finale du Simple : 14h
en fonction des conditions climatiques.

Programmation définitive
fixée la veille à 18h
et publiée sur le site des
[internationaux de Strasbourg](#)

4 billets maximum par famille.
Accès PMR.

**40^{ème} édition des
Internationaux de Strasbourg
présentés par MAMMOTION,
un Tournoi WTA 500**

Aux Internationaux de Strasbourg, présentés par MAMMOTION,
chaque match est une histoire d'engagement, de passion
et d'émotion partagée avec le public.
Sur la terre battue strasbourgeoise, le tennis se vit, se ressent... Et se transmet.



©Internationaux de Strasbourg / ©Chryslène Caillaud



**Inscriptions sur le site de la SRIAS uniquement
en cliquant [ICI](#)**

jusqu'au 17 avril 2026

Votre inscription sur le site devra être immédiatement complétée par l'envoi d'un chèque libellé à l'ordre de HOPIS à Anne DELAROCHE - DDT 68 SRIAS - Bâtiment K - 3 rue Fleischhauer - 68026 Colmar cedex
Merci d'indiquer au dos le nom de la personne qui a procédé à l'inscription sur le site SRIAS.

Les personnes retenues seront avisées par mail, leur chèque sera donc encaissé avant le 23 mai.
Les billets seront envoyés en version dématérialisée courant mai (sur une adresse mail personnelle de préférence).

Pour ces deux envois merci de bien vérifier vos spams.

Les places ne sont ni reprises, ni échangées, ni remboursées en cas d'absence.

Le chèque des personnes non retenues sera détruit, ou renvoyé s'il était accompagné d'une enveloppe timbrée.

En cas de forte demande, la SRIAS se donne le droit de clôturer les inscriptions avant la date prévue initialement.

Pour tout renseignement : sandrine.romann@finances.gouv.fr

Cette proposition s'adresse aux agents de la Fonction Publique d'Etat actifs ou retraités en région Grand Est, à leur conjoint et enfant(s) à charge jusqu'à 18 ans.

Priorité aux agents n'ayant pas participé à une sortie familiale organisée par la SRIAS en 2025.